

# Mettre en place et faire vivre un conseil de développement, une opportunité pour les territoires

Mercredi 30 novembre, Toulouse  
de 9h30 à 17h, hôtel du département  
1, Bd de la Marquette - bâtiment B  
métro canal du midi



en partenariat  
avec l'Université de Toulouse Jean Jaurès, master APTER  
le soutien du conseil départemental de Haute Garonne  
et de l'ADAT

Dans quelques semaines les périmètres des intercommunalités vont évoluer.

Le 1er janvier 2017 les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20.000 habitants vont avoir à créer des conseils de développement chargé, auprès des élus, de contribuer à l'élaboration du projet de leur territoire.

Depuis la fin des années 90, des conseils de développement ont été actifs auprès des élus pour co-construire des projets de territoire et se saisir des problématiques sensibles de leurs territoires.

Aujourd'hui le défi, pour les élus des territoires nouvellement concernés par les obligations créées par les lois Maptam et NOTRe, est de mettre en place ces conseils de développement afin que la société civile puisse contribuer et alimenter la réflexion des élus préalablement à la définition et la mise en oeuvre des politiques publiques.

**Comment réussir la création d'un conseil de développement, l'animation et la mobilisation des acteurs du territoire en son sein ?**

**inscription obligatoire** en raison des contraintes vigipirate :  
<http://unadel.org/inscriptions-toulouse-30-novembre/>

**le repas sera à votre charge** et pris sur place, à la «cantine» du Conseil départemental

Jean Maillet, secrétaire général de l'UNADEL  
jeanmaillet@unadel.org – 06 30 13 89 78  
www.unadel.org et  
Alexandra Vidal, chargée de mission à la CNCD  
alexandra.vidal@conseils-de-developpement.fr - 01 40 41 42 13  
www.conseils-de-developpement.fr  
se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

## Programme (en cours de finalisation)

- 9h30 accueil
- 10h00 **ouverture de la journée**  
Goerges Méric, Président du Conseil départemental ou son représentant,  
Yves Londechamp, co-Président de la CNCD  
Claude Grivel, Président de l'Unadel,
- 10h30 **table-ronde : les conseils de développement à la lumière de l'expérience,**  
le vademécum de la CNCD, des textes fondateurs et questions clés,  
Dominique Lempereur, CNCD, codev Sorgues du Comtat, Vaucluse  
Bernard Fabreguette, élu référent du codev du Pays cœur d'Hérault  
Un technicien d'EPCI/PETR
- 11h15 **table-ronde : les conditions de réussite pour un conseil de développement**  
Marianne Sibertin-Blanc, Maître de conférence en aménagement et urbanisme, Université Toulouse Jean Jaurès  
Cécile Valverde, Présidente du codev du SICOVAL  
Didier Bardy, codev Portes de Gascogne,  
Un élu  
échanges avec la salle
- 12h30 **synthèse de la matinée :**  
Laurence Barthe, Université Toulouse Jean Jaurès
- 13h00 **repas sur place**, à la «cantine» du Conseil départemental
- 14h00 reprise des travaux, quelques consignes pour un échange fructueux
- 14h15 **tables de discussion :**  
échanges entre participants, élus, techniciens : réussir le dialogue entre élus et membres du conseil de développement
- 15h15 **retour sur les points clés**, par les étudiants du Master APTER pour que le conseil de développement soit un outil efficace dans la conduite du projet de territoire,  
échanges avec la salle
- 16h00 **conclusions et suites possibles** pour les conseils de développement en Haute Garonne et plus largement en Occitanie  
Jean-Louis Chauzy, Président du CESER Occitanie (pressenti)  
Yves Raibaud, membre du bureau de la CNCD ; VP du C2D de Bordeaux  
Claude Grivel, Président de l'Unadel,
- 16h30 fin de travaux

animation de la journée Alexandra Vidal et Jean Maillet

